

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

Directive Européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et la
gestion du bruit dans l'environnement

2ème échéance

Réseau Routier Départemental

Cartes de bruit stratégiques des infrastructures de transports terrestres
Trafic compris entre 8200v/j et 16400v/j

5

**REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE
DES ROUTES DEPARTEMENTALES**

5a – Cartes : A Lden (48 planches)

5b – Cartes : A Ln (48 planches)

5c – Cartes : B (48 planches)

5d – Cartes : C Lden (48 planches)

5e – Cartes : C Ln (48 planches)

5f – Cartes : D Lden et Ln (3 planches)

(voir la liste des communes pour localiser la (les) planche (s) correspondante (s))

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
en date du

~~24 FEV. 2014~~

Denis ROBIN